

### Les Coutumes du mois de Mai.

« Plantation du mai. — De temps immémorial en Franche-Comté on plante un jeune arbre coupé en forêt, de belle venue, un sapin ordinairement, devant la maison des fonctionnaires qu'on veut honorer, officiers municipaux, officiers de pompiers et de la garde nationale, etc. Cette coutume s'appelle la plantation des mais, et la cérémonie a toujours lieu le 1er mai de chaque année.

Les amoureux profitant de cette idée pour en faire honneur à leur bonne amie n'ont pas manqué de planter, eux aussi, discrètement dans la nuit, un arbrisseau symbolique sur sa demeure et au plus haut du toit, afin que cet hommage fut vu de plus loin. Je dis symbolique, parce que, comme les fleurs, les essences forestières ont leur langage; et que telle essence qui signifie douceur et modestie, comme la charmille, convient à celle-ci; telle autre essence, qui est l'emblème de la force et de la beauté, comme le chêne ou le foyard, s'applique mieux à celle-là.

Cet usage antique, qui est surtout franc-comtois, a bien, ce me semble, quelque poésie. La plantation du mai avait lieu avec une certaine discrétion. On reconnaissait pourtant ordinairement celui qui en avait fait hommage à une fille, puisque les parents l'invitaient à venir le soir manger les gaufres; mais cet acte de galanterie assez peu ordinaire chez les paysans, n'en n'était pas moins une attention délicate et flatteuse pour une jeune fille. Les sentiments d'amoureux sont, par leur nature, trop intimes pour qu'il soit décent de les produire en public. D'ailleurs en Franche-Comté nous sommes cachottiers, qu'on ne l'oublie pas, et nous n'aimons pas qu'on se mêle de nos affaires.<sup>1</sup> »

Besançon le 19/02/08.

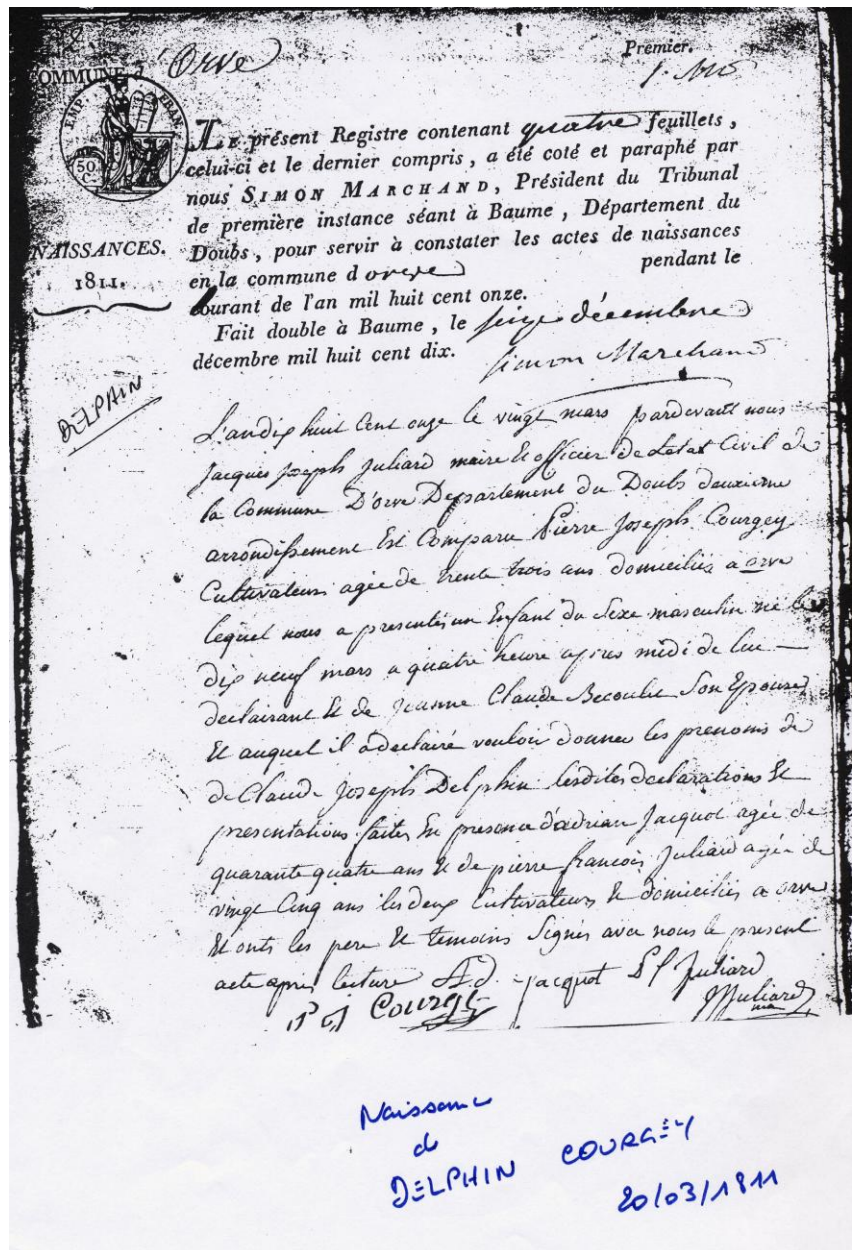
Chère Régine,

Le sieur Pierre Joseph Courgey, dit le vieux, échevin<sup>2</sup> de son état puis député aux assemblées du tiers état en 1789, est-il le même que celui qui vint déclarer la naissance de Delphin Courgey à Orve le 21/03/1811 ? À moins que ce ne soit Pierre-Joseph dit le jeune, par opposition ? Sans pouvoir les distinguer, c'est pour le moins l'un des deux. Telle est la question qui demeure encore entière dans mon esprit. Peut-être nous faudra-t-il nous retrouver tous les deux et procéder à de nouvelles investigations, y compris à la mairie de Vellerot-les-Belvoir, dont dépend Cambresis, pour en avoir le cœur net.

En attendant les vérifications nécessaires il se peut que le vieux soit le fils de Simon, ainsi qu'il l'est dit quelque part (à moins que ce ne soit le jeune), et que celui-ci soit né aux alentours de 1730. À partir de cette acception-là, Simon serait quant à lui né un peu avant 1700. Voilà qui nous ramènerait au niveau du travail qu'a fait Gilberte à propos des Mourey. Lequel Simon pourrait très bien être le fils, ou le petit-fils du Simon dont le nom apparaît dans les recensements à la fin du 17<sup>ième</sup> siècle. J'extrapole, certes, ainsi que le ferait tout enquêteur qui instruirait quelque affaire. Le tout étant de savoir si une chose est certifiée, vérifiée, ou supposée l'être. Enfant, je me surprénais souvent à évoquer la vie supposée de nos aïeux. En partant de ce que j'entendais bien entendu. Je les imaginais travailleurs, très croyants et soumis. Habitants rue des Suèdes, je les voyais difficilement en train d'affronter les français ou les suédois, faux et piques à la main. À défaut des mercenaires du duc de Weimar, ainsi que je l'appris depuis. Car il y a de quoi s'y perdre dans ce labyrinthe de la première des révolutions bourgeoises.

<sup>1</sup> Dr Perron, *Les Franc Comtois*, Les éditions du Bastion (réédition de 1892) Besançon 1994, p 133/134.

<sup>2</sup> Au moyen âge, Assesseur du tribunal comtal, puis magistrat municipal. | Les échevins de Paris étaient au nombre de quatre. | Échevins du sud de la France (consuls); de Toulouse (capitouls); de l'Ouest (jurats); d'Alsace (ammeistres).



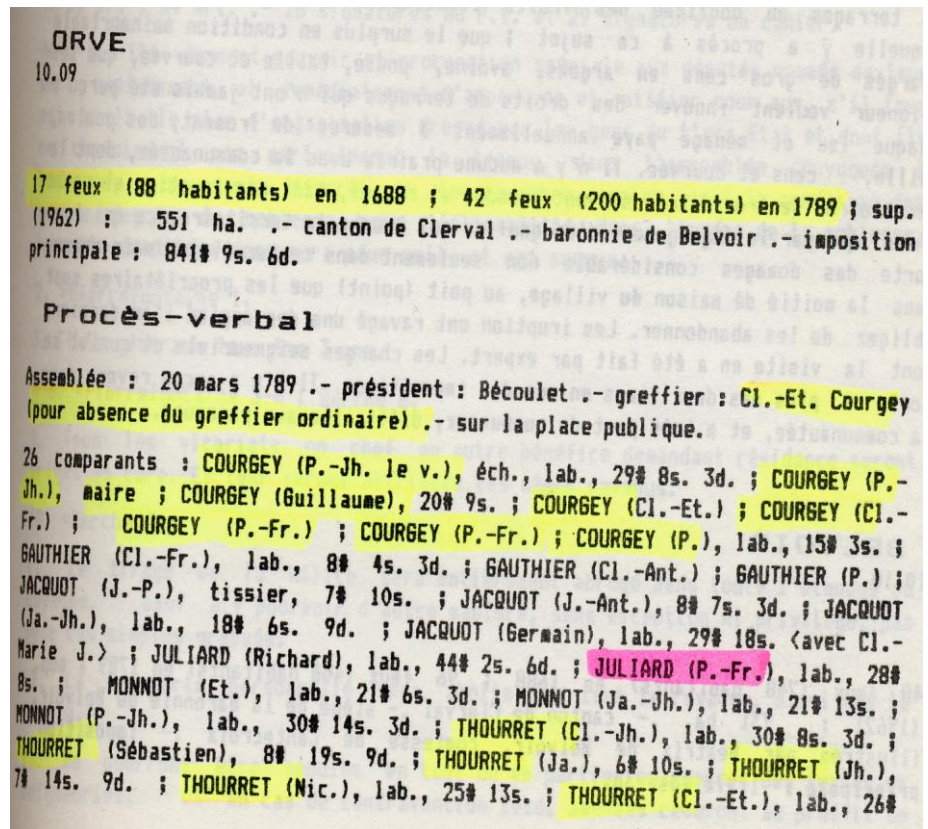
Or, si l'on consulte le recensement des présents, à Orve, le jour où l'assemblée qui présida à la constitution des cahiers de doléances se réunit, on s'aperçoit que les Courgey ne manquent pas à l'appel. Tandis qu'il n'y en aucun du côté de Chasot CQFD. Et je passe sur les Thourret qui constituent une autre de nos branches, du fait du second mariage de Gustave notre grand-père.

Pour en revenir à Delphin, j'eus certainement le tort de le chercher a priori. En fonction du principe qui veut que l'on ne trouve que ce que l'on cherche. Cela dit, c'est l'anecdote rapportée par Marie Boby, au sujet de sa mamie et de Delphin, grand-père de celle-ci, qui me mit sur la piste. Le tout, infirmé par une lecture attentive de l'acte de naissance de Victorin, qui nous dit que le père de celui-ci s'appelait Pierre-Joseph, né en 1806. Ensuite les choses se compliquent encore, ainsi que tu le verras à la lecture de l'acte de Gustave, là où les dates ne correspondent plus tout à fait ! Bref, il nous reste du boulot, n'est-ce pas ?

Quittons ce labyrinthe, pendant quelques instants, afin de nous consacrer au comportement des nôtres au cours des premières années de la Grande Révolution. Qui, à ma grande surprise fut exemplaire, dixit A. Huguenotte. Une fois de plus je fus pris en défaut, n'imaginant à aucun moment que nos paysans puissent s'être hissés à la hauteur d'un événement comme je n'en connaîtrai jamais moi-même. Nos braves aïeux rejoignirent la cohorte de cerfs qui s'élança à l'assaut du château de Belvoir afin, surtout, d'y brûler les archives et faire ainsi disparaître à tout jamais toutes traces de quelques dettes que ce soient. J'appris ou réappris, au passage, que l'église était le seul corps constitué ou social qui était dispensé de tout impôt, sous l'ancien régime.

En outre sous l'influence, nous dit-il, d'un certain **Boncerf**, autochtone et à la fois secrétaire général de Turgot, les nôtres s'engagèrent courageusement aux côtés des sans-culottes parisiens. Jusqu'à la décision, inéluctable toutefois, de toucher aux biens du clergé. Et, c'est là que l'histoire rejoint les pressentiments qui étaient les miens, à force d'entendre notre mère louer les mérites de l'abbé Robert, réfractaire (tout autant que Jeanne Antide Thourret) à l'instar du curé de Chasot, d'ailleurs. Dès lors le village se scinda en deux et devint une mini Vendée à lui seul. Et puis pour ne rien arranger, il y eut la période napoléonienne, avec sa cohorte de paysans, *morts au champ d'honneur*, pour les besoins uniques et avides des bourgeoisies française et anglaise. Pensant défendre leurs terres nouvellement acquises, au début de la guerre révolutionnaire, les paysans comprirent assez vite ensuite que *le Corse* avait d'autres objectifs en tête. Tant et si bien qu'aux moments des 100 jours, aucun des anciens soldats remobilisés ne se présenta, nous dit A. Huguenotte. Tous étaient cachés dans les bois, précise-t-il.

Sans aller jusqu'à penser qu'il puisse y avoir un lien entre mes velléités révolutionnaires à moi et les faits ci-dessus, je me laisse à penser que tout cela n'y est cependant pas tout à fait étranger. Nos aînés ne se limitèrent pas seulement à cultiver une terre aride, exception faite des Vernois, ils lutèrent avec plus de vaillance encore contre leurs spoliateurs de tous poils. Sans forcément distinguer toujours et avec lucidité *le bon grain de l'ivraie*<sup>3</sup>, ainsi qu'on nous le faisait ânonner au catéchisme. Leurs dirigeants se révélant parfois et bien souvent n'être que de fieffés coquins. Mère de toutes les autres classes, la paysannerie se fera dépasser par l'histoire, qu'elle contribua pour une bonne part à créer. Ceci écrit en guise de petit hommage posthume et bien mérité, non dénué de critiques ! Je t'embrasse. Étienne.



<sup>3</sup> Plante monocotylédone (*Graminées*), herbacée, annuelle ou vivace, selon les variétés, appelée scientifiquement *Lolium* (→ Prairie, cit. 1.1). | *Ivraie vivace*. | *L'ivraie est particulièrement nuisible aux céréales*. à **Ray-grass**, **vorge**, **zizanie**. | *Champ de blé plein d'ivraie*. | *Arracher l'ivraie*.